



Convocation préfecture de la Vienne

Par **Malik86**, le **06/05/2018** à **23:57**

Bonjour,

Je m'appelle Karim, j'ai 7 ans de présence en France, je suis marié et j'ai 3 enfants qui sont nés en France et qui sont scolarisés depuis 4 ans.

J'ai fait une demande de titre séjour vie privée vie familiale, demande exceptionnelle par voie postale. Après 1 an d'attente, hier j'ai reçu une convocation de la préfecture qui dit qu'il faut se présenter à la préfecture et ramener nos passeports, une domiciliation et 3 photos.

Ma question est : je voulais savoir que ce qui va se passer s'il vous plaît, car d'un côté j'ai peur, et d'un autre côté je suis heureux. Que peut-être la préfecture va nous régulariser, je pose ma question car le rendez-vous après 15 jours donc je peux pas attendre sans poser des questions.

Merci d'avance.
Cordialement

Par **Tisuisse**, le **07/05/2018** à **08:09**

Bonjour,

Le fait qu'ils vous demandent 3 photos d'identité est plutôt bon signe, c'est qu'ils veulent vous accorder un titre de séjour. Cependant, je ne sais si votre femme est étrangère ou non ? Si oui, faites aussi faire des photos d'identité de votre femme et vous allez, tous les 2, à ce

rendez-vous en préfecture, munis de vos passeports respectifs, car vous pourrez aussi demander le titre de séjour pour elle. Faites également une demande pour chacun de vos enfants nés en France, faute de quoi, à leur majorité, ils risquent d'avoir des difficultés.

Par **Malik86**, le **07/05/2018** à **08:39**

Merci pour votre réponse au fait la convocation c'est pour nous deux moi et ma femme on'est rentrer en 2011 avec une visa court séjour après on'a rester est pour la demande on'a déposer le dossier tout les deux
Merci à vous